

Accueils de loisirs : nouveau mode de réservation

9 juillet 2024

À partir du 1^{er} septembre 2024, la Ville augmente sa capacité d'accueil de loisirs en ouvrant **un nouvel espace à l'école Marie Curie**.

Ouvert tous les mercredis, vacances scolaires et vacances d'été, il permettra de recevoir **70 enfants de 3/6 ans et 90 enfants de 6/10 ans**.

Fréquenteront ce lieu **les enfants scolarisés à Marie Curie et au Douet**.

Les accueils **Marcellin Verbe et Aimée Verbe**, permettant d'accueillir respectivement 120 et 148 enfants, restent ouverts et fonctionneront comme habituellement.

Fréquenteront ces accueils **les enfants scolarisés aux écoles du Centre, Fontaine, Profondine ainsi que les écoles privées**.

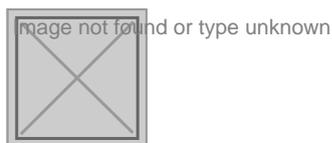
Nouveau mode de réservation

Les réservations et annulations s'effectuent toujours via l'espace du guichet Numerik.

En ce qui concerne les accueils lors des petites vacances scolaires, vacances d'été et séjours, elles sont désormais soumises à un calendrier de réservations (voir ci-dessous).

Pour le mercredi, pas de changement, les créneaux d'inscription restent ouverts à l'année.

Retrouvez les nouvelles modalités de réservations et d'annulations dans le règlement intérieur des activités jeunesse en téléchargement sur cette page.



- [Activites-jeunesse_Reglement interieur_2024 | pdf | 424.92 Ko](#)

■